Préparation du Groupe de Travail « spécial Pays de Gex » issu du CHSCT de l'Ain (20 juin 2016)

A) Mesures compensatoires indépendantes de l'Education Nationale

Le CHSCT 01 demande à ce que le représentant de l'employeur intervienne auprès des autorités compétentes au sujet des points suivants afin :
- d'augmenter le nombre de logements sociaux dans le Pays de Gex pour atteindre les objectifs nationaux (30 %), ainsi que la part des logements sociaux dit « réservés préfecture ».
- d'obtenir l'instauration d'une indemnité de résidence à 3 % du traitement brut (mesure de justice sociale indispensable bien que nettement insuffisante), d'autant que le PPCR (p 7 du protocole) « *prévoit de réexaminer le dispositif de l'indemnité de résidence pour mieux prendre en compte les problématiques du coût de la vie, sur la base d'analyse comparative entre les territoires* ».
- d'obtenir l'instauration d'une prime compensatoire de vie chère, que seuls les fonctionnaires d'Etat ne perçoivent pas, sachant que des sources de financement existent (la Compensation Financière Genevoise notamment)
- d'appuyer la demande d'inspection générale du Genevois français (sur le coût de la vie) effectuée par les Préfets de Région, de l'Ain et de Haute Savoie.

B) Mesures compensatoire relatives à la DSDEN de l'Ain

Le CHSCT 01 demande à ce que des mesures compensatoires soient mises en œuvre pour pallier l'inégalité territoriale que subit le Pays de Gex en rendant ce territoire plus attractif. Il s'agira d'améliorer les conditions de travail des enseignants (et d'apprentissage des élèves), et ainsi de faciliter la gestion des personnels.

1) Mobilité des personnels 1er degré

- **intradépartementale :** *accroitre la discrimination positive dans le Pays de Gex (doublement des bonifications actuellement accordées au titre de l'ancienneté par exemple) pour stabiliser davantage les équipes et permettre ensuite d'accéder à d'autre secteurs de l'Ain plus attractifs, après quelques années de « sacrifices » ? Ou élargir la bonification du système actuel à une mobilité possible sur l'ensemble de la zone Gex-Oyonnax-Bellegarde (sans le cloisonner à une seule de ces circonscriptions comme c'est le cas actuellement) ?*
- **interdépartementale** : *envisager de permettre aux collègues affectés dans le Pays de Gex qui ont « sacrifiés » quelques années d'obtenir une bonification leur permettant de quitter le département de l'Ain via les Ineats- Exeats ?*

2) Créations de postes

- nécessité d'ouvrir des classes afin de diminuer les effectifs moyens qui sont parmi les plus élevés de France (26,3 contre 24,6), sachant que le nombre de PPS, de PAP, d'Allophones est très important (hétérogénéité du public).

- difficulté scolaire : nécessité de créer des postes hors la classe (RASED, enseignants spécialisés, enseignants référents …) afin d'atteindre la moyenne nationale : prévoir un plan pluriannuel à objectif défini au regard des besoins / dans le secondaire, création d'une nouvelle SEGPA
- remplacement : poursuivre les créations de poste de TR afin d'éradiquer le nombre de journée non remplacées
- (re)créer des postes de TZR en nombre suffisant (17 suppressions à la rentrée 2015 sur la ZR Ain est)
- médecine scolaire et PMI : trouver des solutions rendant plus attractive la profession de médecin scolaire.
- AVS/EVS : faire un état des lieux des moyens et des besoins

3) Gestion des ressources humaines

- avec les créations de postes, les besoins en Ressources Humaines sont plus importants : augmenter le nombre de place au concours
- prévoir des départs en formation CAPASH à hauteur des besoins
- s'assurer qu'il n'y ait aucun traitement discriminatoire dans la gestion des dispos, temps partiel, congés de formation ... des collègues affectés dans le Pays de Gex, comme cela a pu être le cas ou a été envisagé dans un passé récent
- Lycée de Genis Pouilly, antenne de Ferney : demander à ce que les collègues nommés sur les 2 sites puissent bénéficier d'une heure de décharge comme les textes le prévoient lorsque des collègues sont nommés sur 2 établissements (situation unique où 2 sites d'un même établissement se retrouvent sur 2 communes différentes).

4) Gestion de la (des futures) circonscription(s)

- création actée d'une nouvelle circonscription dans le 1er degré : prévoir le bilan du découpage actuel en termes de mouvement des personnels, journée non remplacées, accompagnement des équipes (inspection, visites, soutien en cas de difficultés avec des partenaires) …
- nomination d'un inspecteur sur chacune des circonscriptions pour 3 ans (respect des textes en vigueur), avec mesures compensatoires le cas échéant
- gestion de la (des futures) circonscription(s) : absence de pilotage pédagogique clair actuellement
- assurer davantage de soutien aux équipes enseignantes vis-à-vis des municipalités

Note : La création de la circonscription du Pays de Gex en 2004 ne s'est pas accompagnée de changements significatifs dans les classes. Elle a néanmoins contribué à alléger le travail de l'équipe de circonscription d'alors, qui s'est très vite considérablement alourdi.

5) Formation, suivi, visite, inspections

- organiser un suivi formatif et certificatif en quantité suffisante (égal au reste du département / de l'académie) :
    - visites des T1
    - inspections des T2 (prévoir une harmonisation du protocole d'inspection du fait de la multiplicité des intervenants)
    - rythme des inspections des personnels hors T2

- CAFIPEMF : envisager des mesures compensatoires au regard des efforts consentis en terme de déplacement sur les lieux de formation
- organiser des formations départementales et académiques délocalisées afin de désenclaver le Pays de Gex

6) <u>Aide sociale / Médecine de prévention</u>

- revaloriser l'ASIA Pays de Gex (indemnité de 650 € attribuée lors de l'accès au parc locatif privé)
- logement : organiser une « cellule logement » (cf DSDEN 93) afin de communiquer des propositions de logement et des aides à l'installation à l'occasion du second mouvement
- prévoir des permanences des Assistantes Sociales plus fréquentes -> *envisager le recrutement d'une Assistante Sociale pour le seul Pays de Gex ?*
- organiser la présence du médecin de prévention sur ce territoire

Antenne FSU du Pays de Gex